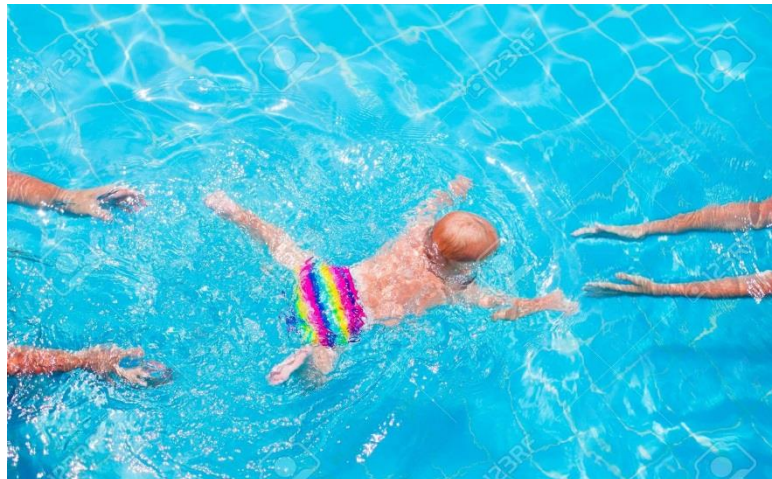


SAINT-CHAMOND

# PROJET SOCIAL ET EDUCATIF

SERVICE PETITE ENFANCE  
VILLE DE SAINT-CHAMOND



# SOMMAIRE

## PROJET SOCIAL SERVICE PETITE ENFANCE :

Préambule

<b>Partie 1 : ANALYSE DES BESOINS DU TERRITOIRE</b> .....	p.4
<b>1- La carte d'identité du territoire de Saint-Chamond</b> :.....	p.4
<b>2- Profil démographique du territoire</b> .....	p.4
a- Typologie de la population	
b- La natalité sur le territoire	
c- Les données des familles	
d- Le nombre d'enfants par tranche d'âges	
<b>3- Caractéristiques socio-économiques des familles</b> .....	p.6
a- La population active	
b- Le chômage	
<b>4- Description de l'habitat</b> .....	p.7
a- La part des propriétaires	
b- Les bailleurs sociaux.	
<b>5- Etat des lieux de l'offre des services d'accueil de jeunes enfants sur le territoire</b> .....	p.8
a- Localisation des structures petite enfance existantes	
b- Le R.A.M. et les Assistantes Maternelles	
c- Les équipements et activités liés à la petite enfance sur le territoire	
d- L'offre culturelle et sportive	
e- Les partenariats	
<b>Partie 2 : LES ORIENTATIONS SOCIALES DU SERVICE PETITE ENFANCE</b> .....	p.13
<b>Les enjeux sociaux prioritaires</b> .....	p.13
a- Développer un lieu d'échange et de mixité	
b- Prévenir les exclusions en répondant aux besoins particuliers des familles	
c- Favoriser la coéducation et soutenir la parentalité	
d- Favoriser l'égalité des chances	
e- Concilier vie Familiale et vie professionnelle	
<b>Partie 3 : PROJET EDUCATIF SERVICE PETITE ENFANCE</b> :.....	p.16
<b>Introduction</b> .....	p.16
<b>Les valeurs</b> .....	p.17
<b>Les axes éducatifs</b> .....	p.18

## Préambule au projet social

Le projet social est l'une des composantes du projet d'établissement au même titre que le projet éducatif. Cependant, il tient une place particulière en tant que base de la construction de l'offre d'accueil.

Il peut se définir ainsi : « Le projet social situe l'établissement dans son cadre économique, politique et social en référence à l'analyse des besoins. Il précise les moyens mis en œuvre en termes d'accessibilité, en relation à l'environnement, à un territoire, à la population et aux institutions qui interviennent. Il traduit, au-delà du service rendu aux parents, sa fonction sociale : mixité, intégration, prévention contre les exclusions et les inégalités (...) »

(Source : Guide des Etablissements d'accueil de la Petite Enfance).

**Cette définition met en évidence qu'il existe deux niveaux dans la conception du projet social :**

- **L'analyse des besoins**
- **Les orientations sociales du lieu d'accueil.**

Le projet social présenté ci-dessous concerne l'ensemble du service petite enfance de la ville de Saint-Chamond, à savoir les quatre établissements municipaux d'accueil du jeune enfant, ainsi que le Point info familles et le relais assistante maternelle. Le service petite enfance s'adresse à l'ensemble des publics sans distinction ayant besoin d'un mode d'accueil petite enfance sur la ville de Saint-Chamond. Il joue également un rôle d'observatoire de l'évolution des populations petite enfance sur la ville et de leurs besoins, mais également des politiques nationales (Etat et CNAF) en lien avec les partenaires institutionnels tel que la PMI.

## Partie 1 : ANALYSE DES BESOINS DU TERRITOIRE

### 1-La carte d'identité du territoire de Saint-Chamond :

Saint Chamond, Capitale du Gier, est située au pied du parc naturel régional du Pilat.

C'est la deuxième ville du département de la Loire (en nombre d'habitants : 34870), et se situe à 12 kilomètres de Saint Etienne et 45 kilomètres de Lyon.

La commune de saint Chamond est au cœur des principaux axes de communication entre les 2 métropoles, directement relié à l'autoroute A47. Elle est divisée en plusieurs quartiers.

Elle bénéficie des axes principaux entre ces deux métropoles notamment avec l'autoroute A47.

Elle recouvre un territoire 54,88 Km<sup>2</sup>.

### 2- Profil démographique du territoire (données INSEE de 2016) :

#### a-Typologie de la population :

	2016	%	2011	%
<b>Ensemble</b>	35 339	100,0	35 419	100,0
<b>0 à 14 ans</b>	6 469	18,3	6 747	19,1
<b>15 à 29 ans</b>	6 234	17,6	6 144	17,3
<b>30 à 44 ans</b>	5 817	16,5	6 454	18,2
<b>45 à 59 ans</b>	6 922	19,6	6 617	18,7
<b>60 à 74 ans</b>	5 830	16,5	5 466	15,4
<b>75 ans ou plus</b>	4 067	11,5	3 990	11,3

La population s'élevait à de 35 339 habitants en 2016. C'est la 2eme ville de la Loire en termes de nombre d'habitants, juste devant Roanne.

L'évolution de la population au travers du territoire permet de comprendre certains aspects. Tout d'abord, apparait un pic du nombre d'habitants très important dans les années 60. En 1962 la commune de Saint-Chamond, de Saint-Martin-en-Coailleux, de Saint-Julien-en-Jarez et d'Izieux fusionnent pour devenir la ville de Saint-Chamond. A cela se rajoute l'arrivée de l'immigration issue essentiellement de la guerre d'Algérie pour pallier les demandes fortes en main-d'œuvre de l'industrie. C'est ainsi qu'en 1964 et 1965 émerge le quartier de Fonsala avec ses HLM.

Actuellement, le nombre d'habitants a tendance à baisser dans les 4 communes principales de la Loire (Saint Etienne, Saint-Chamond, Roanne et Firminy) malgré une démographie en hausse dans le département. C'est la tendance des villes moyennes de tradition industrielle d'après l'INSEE.

Nous observons que la population âgée de moins de 14 ans est importante sur le territoire de Saint-Chamond, même si ce taux a légèrement baissé depuis 2011. La ville est relativement « jeune » dans sa composition de population, donc avec des besoins en offre éducative auxquels il faut répondre.

**b. La natalité sur le territoire de Saint-Chamond :**

La natalité a une tendance à la baisse depuis 10 ans, en lien avec la baisse de la démographie. Nous constatons cependant une hausse légère en 2017 qui semble se confirmer en 2018.

**2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017**

**Naissances domiciliées** 532 542 519 528 498 479 473 437 429 442

**c. Les données des familles au 31/12/2017 :**

3 989 familles sur Saint-Chamond vivaient avec des enfants de – de 18 ans, ce qui représente 11% de la population saint-chamonnaise. La moyenne ligérienne est de 10%.

Le pourcentage de familles nombreuses sur la ville de st Chamond (familles à partir de 3 enfants) comparativement aux familles avec enfants est de 30%. La moyenne ligérienne est de 25%. Pour information, la moyenne nationale est de 16%.

Le nombre de familles monoparentales ayant des enfants à charge s'élève à 1 078, soit 27% de la population saint-chamonnaise, contre 25% dans le département de la Loire.

**d. Le nombre d'enfants par tranche d'âge :**

Comme énoncé plus haut, la population jeune (-18 ans) qui compose la population sur st Chamond est relativement jeune en comparaison avec les chiffres départementaux. Là, encore, on peut tirer comme conséquence que l'offre éducative et de garde doit être réfléchi en conséquence.

	<b>Nombre d'enfants avec enfants – 3 ans</b>	<b>Nombre d'enfants de 3 à 6 ans</b>	<b>Nombre d'enfants de - 6 ans</b>	<b>Nombre d'enfants de 6 à 12 ans</b>	<b>Nombre d'enfants de 12 à 18 ans</b>	<b>Nombre d'enfants – 18 ans</b>
<b>Saint-Chamond</b>	1 218	1 285	2 503	2 716	2 510	7 729
<b>% // pop. STC</b>	3%	3.6%	7%	7.6%	7%	21%
<b>% // pop. Loire</b>	3.1%	3.3%	4.8%	6.9%	6.2%	13.2%

### 3- Caractéristiques socio-économiques des familles

#### a- La population active

Le territoire de St Chamond possède un passé industriel encore très marqué en 2019. Les professions les plus occupées sont celles d'employés, d'ouvriers et professions intermédiaires avec une majorité d'actifs hommes âgés entre 24 et 54 ans. L'amplitude d'ouverture des structures petite enfance doit donc être adaptée aux prises de poste qui peuvent être tôt le matin ou se terminer tard le soir, tout en préservant le rythme de vie de l'enfant

	Hommes Femmes		Part en % de la population âgée de 15 ans et plus		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
<b>Ensemble</b>	13 200	15 647	100,0	100,0	100,0
<b>Agriculteurs exploitants</b>	55	23	0,0	0,5	0,1
<b>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</b>	632	190	0,7	5,1	1,3
<b>Cadres et professions intellectuelles supérieures</b>	856	506	0,6	8,3	2,5
<b>Professions intermédiaires</b>	1 468	1 887	7,2	21,0	3,6
<b>Employés</b>	960	3 597	14,1	26,0	5,9
<b>Ouvriers</b>	3 395	812	14,6	24,0	4,9
<b>Retraités</b>	3 839	5 165	0,0	0,3	74,1
<b>Autres personnes sans activité professionnelle</b>	1 995	3 467	62,9	14,7	7,6

#### b. Le chômage

Les chiffres sont de 2016, donc ont dû certainement évoluer à la baisse pour le taux de chômage (17% sur st Chamond en 2016). Cependant, l'écart entre le taux de chômage local et le taux national n'a pas bougé. Aujourd'hui, le taux de chômage national est de 8.5%, contre environ 12% sur st Chamond. Ces chiffres doivent évidemment être pris en compte dans les objectifs sociaux avec des équipements d'accueil du jeune enfant qui adapte l'accueil aux parents recherchant un emploi ou en formation.

Emploi – Chômage au sens du recensement	Saint-Chamond (42207)	France	Loire (42)
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2016	11 449	26 343 023	279 106
dont part de l'emploi salarié au lieu de travail en 2016, en %	87,1	86,8	86,6
Variation de l'emploi total au lieu de travail : taux annuel moyen entre 2011 et 2016, en %	-1,1	0,0	-0,3
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2016	69,4	73,8	72,7
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2016	17,1	14,1	13,8

#### 4- Description de l'habitat :

##### a. La part des propriétaires :

La part des ménages propriétaires sur la ville de st Chamond s'élevait à 48% en 2016 (contre 58% au niveau national). Ce chiffre s'explique par la typologie des familles que nous avons vues plus haut qui sont des freins à l'accession à la propriété :

- Part de ménage monoparentale importante,
- Des familles avec des familles nombreuses,
- Un taux de chômage important.

<b>Logement</b>	<b>Saint-Chamond</b>
<b>Nombre total de logements en 2016</b>	17 605
<b>Part des résidences principales en 2016, en %</b>	86,8
<b>Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2016, en %</b>	0,7
<b>Part des logements vacants en 2016, en %</b>	12,5
<b>Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2016, en %</b>	48,0

##### b. Le bailleur social :

D'autre part, le bailleur social Gier Pilat Habitat intervient pour 30% de la population de st Chamond dans la location de logements sociaux, soit 10 550 personnes. Les personnes seules, avec ou sans enfants, représentent 62% des locataires présents.

La composition des logements sociaux sur la ville de st Chamond s'établit ainsi :

Personnes seules	46%
Familles monoparentales	16%
Couples avec enfants	20%
Couple sans enfants	18%

5- *Etat des lieux de l'offre des services d'accueil de jeunes enfants sur le territoire :*

**Le Point info famille** : point névralgique qui oriente les familles vers les différents modes de garde de la ville et prend les inscriptions pour les crèches municipales.

a- Localisation des structures petite enfance existantes :

#### **Les EAJE municipaux :**

L'ensemble des structures municipales ont un taux de remplissage de plus de 80%. Il existe deux commissions d'attribution des places annuelles (en avril pour une rentrée en septembre et en octobre pour une rentrée en janvier). Des entrées d'urgence sont possibles (15 jours, renouvelables 1 fois) en fonction des places disponibles. Des entrées en cours d'année sur des accueils réguliers sont aussi possibles en fonction des places disponibles. Les critères d'attribution sont « scorés ». Les critères prioritaires sont :

- Fratrie déjà dans une structure municipale au moment de la commission d'attribution,
- Grossesse multiple,
- Handicap et accompagnement par des services institutionnels (CAMSP, ASE, Sauvegarde...).

Les principales caractéristiques des 4 Etablissements D'accueil Jeunes enfants Municipaux sont:

- **Le centre petite enfance** : Ouvert de 8 h à 19 h, 60 berceaux, 48 places en accueil régulier et 12 places en accueil polyvalent, dont 6 places en accueil occasionnel. Quartier du centre- ville.
- **L'Espace petite enfance** : Ouvert de 7 h à 18 h, 50 berceaux, 40 places en accueil polyvalent, dont 24 places pour les bébés, 10 places en accueil occasionnel. Quartier Izieux le Creux.
- **Marie Curie Accueils Petite Enfance**, Ouvert de 7 h 30 à 18 h 30, Quartier de Fonsala, quartier veille active. 60 berceaux, 45 places en accueil régulier, 10 places en accueil occasionnel, 5 places en accueil polyvalent.
- **La crèche du Dauphiné**, Ouvert de 7 h 30 à 18 h 30, 18 berceaux, 18 accueils polyvalents. Quartier de Fonsala, quartier veille active.

Les 4 EAJE pratiquent une tarification PSU avec l'application d'un taux d'effort déterminé par la CNAF.

#### **Structures associatives et privées :**

- **Crèche ELEA « vivre à petit pas »** : micro- crèche de 10 berceaux implantée dans le quartier en politique de la ville de Saint-Julien. Elle est ouverte de 8h à 18h et est dirigée par une éducatrice de jeunes enfants depuis Mai 2018. La crèche est complète et a une liste d'attente. Tarification PSU - Action financée dans le cadre du CEJ,



- **Micro crèche « Bébé et compagnie »** : implantée dans le centre - ville. La crèche n'est pas complète, il n'y a pas de liste d'attente. Le gestionnaire souhaite changer de lieu à la fin du bail (septembre 2019). Tarification PAJE.
- **La maison champignon** : micro-crèche de 10 berceaux- implantée sur Sibert depuis Septembre 2017. Tarification PAJE. La crèche est complète et a une liste d'attente.

b- Le R.A.M. et les Assistantes Maternelles :

Une offre de garde individuelle large : plus de 250 assistantes maternelles sont présentes sur la ville. Plus de 1 /3 n'ont pas de contrat complet et sont en recherche d'accueil d'enfants.

Les actions du Relais Assistante Maternelle consistent en :

- *Professionnalisation des assistantes maternelles via:*

- Des temps collectifs animés par la responsable du RAM: 3 séances hebdomadaires avec une moyenne de 8 assistantes maternelles et 18 enfants
  - Des temps spécifiques 1 fois par mois à la médiathèque, ludothèque, piscine, bougeothèque pour 6 assistantes maternelles avec 18 enfants.
- Lors des séances collectives: ateliers créatifs, motricité, cuisine, intervenants extérieurs (cirque, éveil musical, diététicienne,...), jeux libres et jeux de plein air
- Formations collectives: le langage des signes, l'éducation positive...

- *L'animation du RAM :*

- Un « nounou dating » par an: rencontres entre les parents et les assistantes maternelles en recherche de contrats
- La rencontre avec les parents pour informer des activités du RAM: deux temps d'animations annuelles: kermesse et spectacle de Noël

- *La médiation entre assistantes maternelles et parents employeurs:*

- 150 passages annuels sur les questions de contrats de travail,
- Le lien avec la DIRECTE et formation des responsables du RAM sur la convention collective des assistantes maternelles.

La ville et la CAF ont contracté une convention de 2019 à 2021 dont les objectifs sont les suivants :

- Poursuivre le travail engagé sur la communication (plaquette, télé-service...) en direction des assistantes maternelles, des parents et des acteurs locaux,
- Poursuivre le travail engagé dans le cadre du guichet unique et le partenariat avec les structures petite enfance présentes sur le territoire,
- Développer la fonction d'observatoire et évaluer les besoins des parents,
- Accompagner la professionnalisation des assistants maternels, veiller à la qualité de l'accueil,
- Développer les propositions et poursuivre les efforts pour augmenter la participation des assistants maternels aux temps collectifs, capter les nouvelles personnes agréées, associer les gardes à domicile au RAM,
- Décentraliser des temps collectifs et/ou permanences dans les nouveaux locaux prochainement en service sur le quartier d'Izieux,
- Etudier l'opportunité et les modalités de développement du temps d'animation affecté au RAM et son développement sur le territoire de la commune.

c- Les équipements et activités liés à la petite enfance sur le territoire :

- **Lieu d'accueil enfants – parents** porté par le centre social d'Izieux le Creux. Il est destiné aux parents d'enfants de 0 à 6 ans qui souhaite faire évoluer leur enfant dans un lieu sécurisé qui propose des jeux de différents types. Ce lieu est animé par deux professionnelles qui tournent sur 3 lieux en itinérance : Centre social de Lavieu (depuis septembre 2018), CS d'Izieux à la Friaude (depuis Janvier 2018), école Massenet pasteur (salle dédiée) depuis Janvier 2017. Le projet de l'accueil de loisirs rue des Poilus prévoit aussi la relocalisation du LAEP d'Izieux le Creux.

Une offre d'accueil de loisirs des 3 – 6 ans associative géographiquement bien répartie :

- **Centre social et culturel de Lavieu** (centre- ville) : propose un accueil de loisirs de 3 à 12 ans pour 50 enfants les Mercredi en journée complète et vacances scolaires de 8h à 18h avec un accueil échelonné matin et soir. L'offre est à la journée ou demi-journée avec repas ou sans repas. La tarification est au quotient Familial.
- **Centre social d'Izieux le Creux** : Propose un accueil de loisirs de 3 à 12 ans pour 80 enfants les Mercredi en journée complète et vacances scolaires de 8h à 18h sur le nouveau site rue des Poilus. L'offre est à la journée ou demi-journée avec repas ou sans repas. La tarification est au quotient Familial. .
- **Centre Social de Saint-Julien** : Propose un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans les mercredi et vacances scolaires pour 50 enfants environ de 9h à 17h. La tarification est au quotient Familial. .

L'offre municipale des accueils de loisirs:

- **Deux accueils de loisirs en marché public** : Le marché nouvellement conclu en septembre 2018 pour 4 années a rassemblé les 2 sites d'accueil de loisirs : Bujarret (ouvert en Juillet et aout uniquement) et Pablo (ouvert toute l'année sans aucune fermeture), Accueil de 100 enfants par site de 3 à 12 ans de 8h à 18h avec une navette, la tarification est appliquée au taux d'effort depuis Juillet 2018.
- **Un espace de vie social municipal** : Un accueil de loisirs en régie municipale ouvert depuis le 1er septembre 2018 avec un accueil les Mercredi et vacances scolaires de 7h30 à 18h30. La capacité maximum est fixée à 66 enfants, A noter qu'à compter de décembre 2018, la médiathèque municipale se délocalise une fois par semaine afin de proposer des séances tout public de lecture et d'emprunt d'ouvrages. Cet espace de vie sociale a pour vocation à passer sous le statut associatif courant 2020 et d'envergure « centre social ».
- **Les Mercredis découverte** : Après concertation des parents d'élèves, la collectivité et l'Education nationale ont acté une dérogation au rythme scolaire de 4,5 jours en proposant une semaine travaillée à 4 jours. Ainsi, la journée du Mercredi est libérée. Une offre est donc proposée depuis la rentrée de septembre 2018 aux enfants : les Mercredi découverte. Il s'agit d'un parcours sportif et culturel que chaque enfant a choisi qui lui permet de découvrir de

période de vacances à vacances une activité encadrée par un professionnel de la discipline. Ainsi, plus de 300 enfants de 3 à 12 ans sont inscrits cette année.

d. L'offre culturelle et sportive à destination de la petite enfance :

- **Médiathèque** : l'heure du conte : une fois par mois des lectures sont proposées aux enfants à partir de 1 an dans l'auditorium de la médiathèque et une délocalisation d'un point lecture au sein de l'EVS de Fonsala chaque jeudi.
- **Spectacle vivant/ saison culturelle** : 6 spectacles jeunes publics/ an qui affichent complets à chaque fois. Le cinéma « le grand lumière » est implantée sur le nouveau quartier Novacieries. L'ancien cinéma va être transformé en salle de spectacles de 200 places afin d'accueillir de manière qualitative ces formes de spectacle jeunes publics.
- **Ludothèque** : Ouverte toute l'année du Mardi au Samedi midi (fermée une semaine entre Noël et 1er janvier et 3 semaines en Aout). Elle accueille les familles et les collectivités et associations. La ludothèque est un lieu de partage avec du jeu sur place, de conseils avec deux professionnelles ludothécaires et un emprunt de plus de 2000 jeux possibles. Un projet de relocalisation de la ludothèque est en cours afin de favoriser le rayonnement plus large de celle-ci, ainsi qu'une délocalisation sur différents quartiers afin de toucher différents publics. La ludothèque est un outil précieux d'accompagnement à la parentalité qui joue pleinement ce rôle chaque jour auprès de publics très diversifiés : écoles, IME, accueils de loisirs, crèches, assistantes maternelles...
- **Dispositif de réussite éducative** : Il s'agit d'accompagner au mieux les enfants de 2 à 16 ans rencontrant des entraves à leur épanouissement et leur réussite éducative à travers une réponse individualisée et réajustée en équipe pluridisciplinaire. Ainsi, plus de 90 enfants ont été accompagnés depuis la mise en place du dispositif (Septembre 2016).

d. Les autres propositions du territoire :

L'offre est recensée à travers un guide diffusé largement dans les sites publics à destination des familles.

- **Offre associative culturelle sur le territoire communal** : céramique "modelage", aquarelle, peinture à l'eau, initiation au théâtre, arts plastiques, association scoutisme, activités scientifiques et techniques, jardinage, Eveil corporel, Danse, éveil musical.
- **Offre associative sportive** : mini badminton, éveil danse, baby motrice handball, eveil sportif, judo, karaté, baby gym, Ecole de tennis, mini volley, tennis de table, baby boxe, initiation ski enfant, escalade, Athlétisme, baby poney, bébé nageur.

e. Les partenariats :

- Les partenariats locaux :
- Comme présenté plus haut, l'offre associative et municipale pour la population est très importante, ainsi les partenariats potentiels sont riches et diversifiés en ce qui concerne le service petite enfance et construits de manière pérenne sur l'ensemble de l'année afin d'avoir des projets consolidés et évaluables dans le temps. Les éducatrices de jeunes enfants travaillent une année en amont sur les projets menés dans chaque structure en cohérence.

- Des passerelles avec les accueils de loisirs pour les enfants de 3 ans sont mises en place afin de favoriser la transition d'équipement. Le travail avec les écoles maternelles reste à engager et à consolider car les enfants accueillis en EAJE ou au RAM ne seront pas nécessairement accueillis dans l'école qui est la plus proche de celles où ils fréquentent l'accueil petite enfance.

- Les partenariats institutionnels :

Les partenaires institutionnels jouent un rôle majeur également dans la qualité d'accueil :

- Protection Maternelle Infantile : le lien est quasi-quotidien afin d'échanger sur des situations d'enfants,
- Champ de la santé : Médecin pédiatre, CAMSP, service pédiatrique du HPL,
- Champ social : assistantes sociales du département, éducateurs de prévention...

## PARTIE 2 : LES ORIENTATIONS SOCIALES DU SERVICE PETITE ENFANCE

### Les axes du projet social :

Le projet social affirme les axes majeurs liés à la petite enfance en cohérence avec le diagnostic de territoire et les partenaires existants.

#### a- Développer un lieu d'échange et de mixité :

	Objectifs	Actions
1	Les offres de d'accueil) proposées par la ville (collectives et ateliers du RAM) sont des lieux de vie et de rencontre. Les crèches notamment participent à la construction des relations sociales des familles fréquentant les lieux.	Les événements réguliers à l'attention des parents sont des actions qui permettent de rencontrer d'autres parents et de faire du lien : café des parents, fêtes de crèche, kermesse du RAM, invitation des familles à présenter leurs métiers, un atelier...
2	Favoriser la mixité sociale et culturelle afin de rendre l'équipement ouvert à toutes les populations sans distinction.	-Critères d'attribution des places larges, - mettre en avant les cultures des enfants et familles accueillies à travers des partages de repas, d'expositions...

#### b. Prévenir les exclusions en répondant aux besoins particuliers des familles :

	Objectifs	Actions
1	Favoriser l'observation du jeune enfant afin de prévenir d'éventuels troubles du développement	-travailler à la formation des agents éducatifs - renforcer les réseaux de professionnels (PMI, ASA, écoles, médecins...) - travailler en équipe régulièrement en interne pour échanger sur les situations d'enfants - Echanger avec les familles et orienter vers les professionnels compétents le plus précocement possible - alerter les services compétents par des informations préoccupantes quand la situation le nécessite
2	Favoriser la prévention collective et l'information autour de la santé publique et des questions du quotidien des familles.	-Mise en place d'actions autour de la nutrition, du sommeil... dans les équipements et autour d'évènements à l'échelle de la ville (PACAP) - disponibilité des agents éducatifs auprès des familles pour toute question tout au long de l'accueil de l'enfant.
3	Favoriser l'accueil d'enfants et/ ou de familles à besoins particulier	-accueillir des enfants en situations de handicaps dès le plus jeune âge afin de leur offrir les mêmes chances que les enfants ordinaires. -travailler en lien avec la CDAJE du département afin de partager les besoins en encadrement spécifique et travailler cet encadrement en lien avec la famille et la PMI. - offrir des formations adaptées aux agents afin de leur permettre d'accueillir dans de bonnes

	conditions tous les enfants en situation de handicap et leur permettre d'assurer leur rôle de professionnel de manière sereine. - travailler en lien avec les partenaires sociaux qui accompagnent des situations individuelles et des familles qui fréquentent la crèche afin d'avancer ensemble.
--	---

b- Favoriser la coéducation et soutenir la parentalité :

	Objectifs	Actions
1	Respecter le choix des parents dans l'éducation donnée à leurs enfants	-reconnaissance des savoir-faire parentaux en respectant les choix éducatifs des familles tant que ceux-ci ne contredisent pas l'organisation collective. -conforter les transmissions faites aux parents chaque soir en les individualisant et en les adaptant aux demandes des parents.
2	Impliquer les parents dans la vie des structures en proposant des événements qui leur sont proposés ou qu'ils peuvent proposer.	-présenter en début d'année le calendrier des événements qui leur sera proposé sur l'ensemble de l'année, -favoriser des temps où les parents peuvent « faire » avec l'enfant : jardinage, cuisine, bricolage... -solliciter les avis des parents, évaluer sous différentes formes de sondage. - assurer annuellement une action à destination des familles (conférence, spectacle interactif...) autour de la parentalité qui rassemble les 4 structures, le RAM et les crèches associatives. Cette action peut être présentée dans le cadre du REAPP.

c- Favoriser l'égalité des chances :

	Objectifs	Actions
1	Accueillir l'ensemble des publics sans distinction	-règlement de fonctionnement large sur l'accueil de l'ensemble des publics et tarification adaptée, - favoriser les actions qui luttent contre les discriminations, - analyser les pratiques professionnelles pour lutter contre les stéréotypes - Accueillir les enfants selon des critères larges où l'activité professionnelle n'est pas qu'un seul critère d'acceptation. Les parents en recherche d'emploi et insertion professionnelle sont aussi étudiés en commission.
2	Développer la créativité, la curiosité et l'ouverture d'esprit en éveillant l'enfant.	-éveiller l'enfant aux cultures, à l'art à travers les différents services municipaux existants (médiathèque, culture, sport, ludothèque, conservatoire...) sur l'ensemble de l'année,

		<ul style="list-style-type: none"> <li>-travailler sur des projets qui développent la prise de parole et le langage en groupe,</li> <li>- former les agents éducatifs à l'animation de projet et sur des contenus artistiques et culturels,</li> <li>-permettre aux agents d'avoir du temps de préparation de projets.</li> </ul>
--	--	---

d- Concilier vie familiale et vie professionnelles à travers les modes de garde :

	<b>Objectifs</b>	<b>Actions</b>
1	Adapter les horaires d'ouverture et période aux obligations professionnelles tout en veillant au respect du rythme de vie des enfants accueillis.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sonder les familles sur les besoins en amplitude horaire et périodes d'ouverture et réadapter en conséquence les ouvertures (et notamment la semaine de regroupement),</li> <li>- adapter les accueils au monde du travail (interim, recherche d'emploi, formations, plannings avec roulement...)</li> <li>- Accueillir les parents sans juger.</li> </ul>
2	Permettre aux parents de participer à la vie des équipements	<ul style="list-style-type: none"> <li>-adapter les heures et jours d'ouverture aux parents,</li> <li>-adapter la « chaine » d'inscription aux besoins de familles (inscription via le portail famille, inscription les midis ou en soirée..).</li> </ul>

## Partie 3 : LE PROJET EDUCATIF

### INTRODUCTION :

Le Projet Educatif petite Enfance, issu du projet social, détermine un cadre de référence commun conduisant à une harmonie pédagogique. Il définit les objectifs généraux des 4 multi-accueils municipaux et du relais Assistante Maternelle, tout en laissant place aux initiatives répondant aux besoins spécifiques identifiés par les équipes dans chaque structure à travers le projet pédagogique. L'ensemble de ces documents formalisant le projet d'établissement.

Construit grâce à une démarche participative impliquant les différents acteurs (agents éducatifs et techniques des structures petite enfance et assistantes maternelle) qui gravitent autour de l'enfant, ce projet sert de base de travail à tous les professionnels œuvrant au sein des structures.

Cet outil permet à chacun d'adopter une attitude cohérente avec les autres membres de l'équipe, dans l'intérêt de l'enfant.

Ce projet est mis à la disposition de toutes les familles fréquentant les structures d'accueil et le relais assistante maternelle. Les parents peuvent ainsi découvrir et mieux comprendre l'attention éducative qui est accordée à leur enfant tout au long de l'accueil.

Ce projet est largement inspiré des 10 principes pour un accueil de qualité indiqués dans le Cadre National pour l'accueil du jeune enfant.

Ces principes correspondent en tout point aux ambitions éducatives que souhaitent développer la ville de Saint-Chamond pour les enfants fréquentant les accueils collectifs et les animations proposées par le RAM.

Ce projet poursuit deux finalités :

- Des parents sereins
- Des enfants épanouis.



## LES VALEURS DU PROJET EDUCATIF PETITE ENFANCE

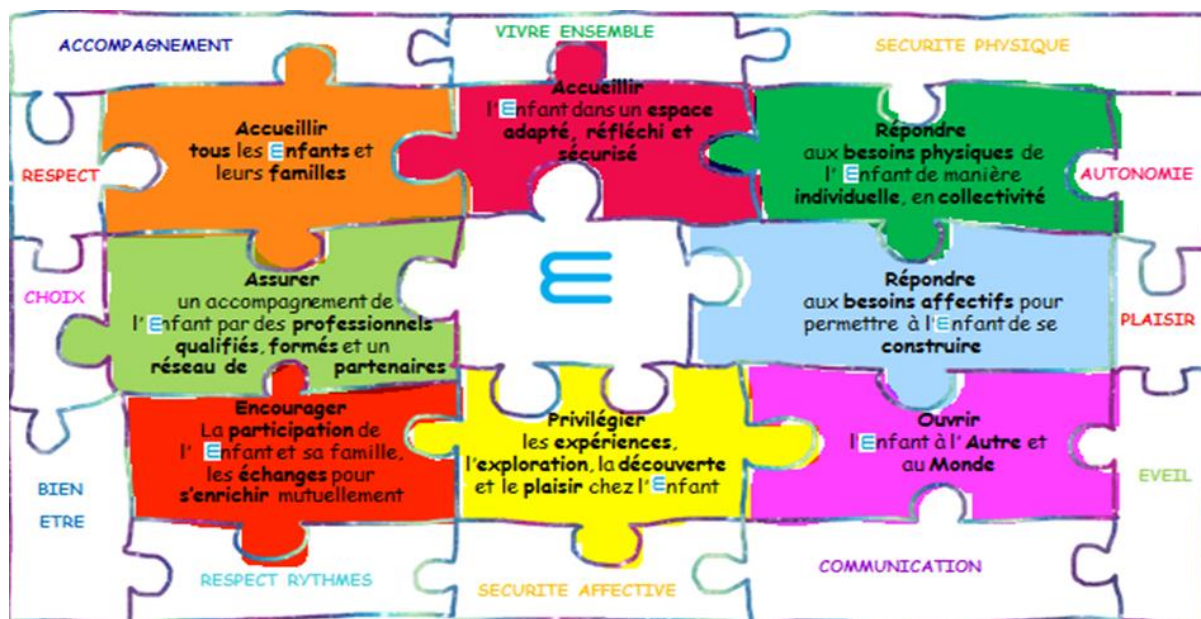
Mettre en forme et rédiger un projet éducatif nécessite une maturation et un travail de co-construction. L'année 2018 a permis d'entamer ce projet afin d'avoir un document socle commun entre l'ensemble des équipements municipaux intervenant dans le champ de la petite enfance.

A ce sujet, l'ensemble des agents ont travaillé pendant deux journées complètes. Un premier travail a permis de définir les valeurs qui sont propres aux professionnels intervenant dans les structures et qui nécessitent d'être appliquées à l'ensemble des acteurs : professionnels, familles, enfants et partenaires :

- Le plaisir
- Le vivre-ensemble,
- Le bien-être,
- La sécurité affective
- L'éveil de l'enfant
- Le respect des choix de l'enfant
- Le respect du rythme de vie de l'enfant
- L'autonomie,
- L'accompagnement
- La communication.

L'ensemble de valeurs socles, partagées, font l'objet d'une déclinaison éducative dans le projet éducatif à travers les 10 principes du cadre national pour l'accueil du jeune enfant. Elles ne peuvent être détournées ou dissociées. Ce sont ces 10 valeurs qui scellent le fonctionnement et les pratiques professionnelles du service petite enfance.

## LES AXES DU PROJET EDUCATIF



### ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS ET LEURS FAMILLES

L'enfant est sensible à son entourage proche et au monde qui s'offre à lui. Il se sent en confiance si sa famille est prise en compte et accueillie. L'accueil des parents est constitutif de l'accueil des jeunes enfants. L'enjeu est de maintenir pour l'enfant la continuité de son lien avec ses parents en leur absence.

L'accueil du jeune enfant doit répondre aux spécificités de sa situation (maladie, handicap), quel que soit sa famille, en toute neutralité et acceptation de la différence, par une approche prévenante et la construction d'une relation de confiance. Les professionnels prennent en compte le vécu, l'histoire, les façons de vivre et les rythmes et les besoins de chaque famille et de chaque enfant.

### ACCUEILLIR L'ENFANT DANS UN ESPACE ADAPTE, REFLECHI ET SECURISE

L'enfant est accueilli dans un environnement qui garantit sa sécurité. Un lieu de vie clair et organisé, lisible et ordonné qui invite l'enfant à jouer, lui offrant les repères dont il a besoin pour grandir, et permettant son éveil et son besoin d'explorer et d'expérimenter

De manière à respecter le rythme de vie de l'enfant, durant la journée (besoin de jouer/de se reposer/ de s'isoler/ d'observer) l'aménagement de l'espace est réfléchi et adapté en équipe tout au long de l'année.

Toutes les structures respectent la réglementation de sécurité et d'accessibilité des ERP (Etablissement Recevant du Public) et les normes édictées par la PMI (Protection Maternelle et Infantile), propres à la petite enfance.

## REpondre aux besoins physiques de l'enfant de manière individuelle, dans le collectif

Il est proposé à l'enfant des soins appropriés qui répond à ses besoins (Alimentation, sommeil, hygiène et propreté) et garantit les conditions de son éveil.

Le plaisir que prend l'enfant dans les soins quotidiens est essentiel. C'est pourquoi, les temps de soin sont individualisés et représentent un temps d'échange avec l'enfant, quel que soit son âge, tout en garantissant sa sécurité affective et en respectant ses rythmes.

## REpondre aux besoins affectifs de l'enfant pour permettre à l'enfant de se construire

L'organisation permet de répondre aux besoins fondamentaux des enfants mais aussi à leurs besoins de réalisation de soi (communiquer, apprendre, avoir une sécurité physique et affective, être reconnu et valorisé)

L'enfant doit trouver un encadrement bienveillant, sécurisant, qui favorise sa confiance en lui, en l'autre, en l'avenir. En s'adressant à l'enfant de manière personnalisée, encourageante et en priorisant ses besoins d'attachement affectif, de stabilité des liens, des lieux et des temps, le professionnel participe au développement de son autonomie, mais également à la construction de son identité et de son estime de soi.

## Ouvrir l'enfant au monde

L'enfant s'ouvre au monde grâce à la richesse des échanges interculturels.

L'ouverture vers le monde extérieur est un outil important pour favoriser la socialisation des enfants. La ludothèque, la bibliothèque, l'école de musique sont des partenaires indispensables.

En s'intégrant dans l'environnement de la commune, nous permettons aux enfants de faire des découvertes culturelles mais nous favorisons aussi la création d'un lien social avec leur quartier.

## PRIVILEGIER LES EXPERIENCES, L'EXPLORATION, LES DECOUVERTES ET LE PLAISIR

L'enfant développe sa créativité, ses sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. En encourageant le développement de sa personnalité en lui laissant le choix dans les activités, en explorant le monde, il construira sa pensée. Le contact avec la nature sera essentiel à son développement et des espaces seront aménagés pour favoriser l'expression, le jeu et la motricité libre.

## **ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES PARENTS ET LES ECHANGES POUR S'ENRICHIR MUTUELLEMENT**

L'accueil du jeune enfant implique un travail avec sa famille.

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant et l'équipe encadrante un relais éducatif, dont le rôle est d'accompagner les parents dans leur fonction, sans jamais les déposséder de leurs propres compétences. Pour parvenir à une éducation cohérente, il est fondamental de tenir compte des pratiques éducatives des parents. Ce rôle ne remet pas en cause l'autonomie de l'équipe en lien avec le projet éducatif et pédagogique de la structure. Pour qu'un enfant puisse investir pleinement son lieu d'accueil, et que sa sécurité affective soit assurée, il a besoin de sentir que ses parents y ont une place aussi. Ainsi, nous ferons ensemble, sans pourtant faire toujours pareil.

## **ASSURER UN ACCOMPAGNEMENT PAR DES PROFESSIONNELS QUALIFIES, FORMES, EN NOMBRE SUFFISANT. TRAVAILLER AVEC DES PARTENAIRES POUR FORMER UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE.**

L'enfant a besoin que les personnes qui prennent soin de lui soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de son jeune âge et de sa situation. L'équipe se compose de professionnels issus de différentes formations. Cette diversité permet d'enrichir nos réflexions et nos échanges. En effet, une équipe pluridisciplinaire permet le partage des valeurs, des expériences et des sensibilités de chacun. De ces échanges, émergent des valeurs communes, fil conducteur de notre projet, régulièrement discuté lors de temps de rencontre, sur la base de réunion, de formations....